



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-261

Séance publique du

21 juillet 2014

Présidence de **Maryse JOISSAINS MASINI**  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140721-48766-DE-1-1_0
Date de signature : 22/07/2014
Date de réception : mardi 22 juillet 2014
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS  
RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE**

Le 21 juillet 2014 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 15/07/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Danièle BRUNET, Madame Karima ZERKANI à Madame Dominique AUGÉY.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Claude MAINA.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 JUILLET 2014

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Catherine SILVESTRE

**Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE**

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Commune d'Aix-en-Provence apporte chaque année son soutien à diverses associations, sous forme de subvention de fonctionnement, afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale présentant un intérêt public local.

Le tableau ci-dessous présente les associations concernées, leur objet, le montant global des subventions accordées par la Commune pour les années 2012 et 2013 et le montant des subventions proposées pour 2014.

N° Tiers	ASSOCIATIONS	2012	2013	2014	OBJET
70461	Bénévoles du Centre de Gériatrie de Saint Thomas	400 €	400 €	420 €	Visiter et accompagner les patients et leurs familles dans les unités ou établissements dépendants du centre de gériatrie
9288	Le Relais de St Donat	7 620 €	7 620 €	7 620 €	Création et gestion de toute forme d'hébergement ou de lieux

					d'accueil destinés à des personnes ou des familles en difficultés sociales et relationnelles dans le but d'éviter une rupture du lien social et familial et favoriser leur insertion ou leur réinsertion
25856	Espoir 13	400 €	400 €	400 €	Informier, sensibiliser et convaincre que le don d'organe et de moelle osseuse peuvent sauver des vies
39439	Ateliers Arts et Découvertes	800 €	0 €	800 €	Accueil des personnes en très grande précarité et isolées, toute tranche d'âge adulte, toute situation, dans le cadre d'ateliers d'insertion afin de reprendre contact avec leur environnement et pouvoir, pour certains, retourner à la vie active
30429	Médecins du Monde	3 500 €	3 500 €	3 500 €	Accueil, aide et soins pour les personnes exclues du système de soin et de droit commun
65543	Equipes Saint Vincent Atelier Mémoire	1 800 €	1 800 €	1 800 €	Agir dans les maisons de retraite auprès des personnes âgées et contre toutes les formes de détresse matérielle, physique ou morale, dans le respect absolu des personnes sans discrimination politique, sociale ou religieuse
9295	Halte Vincent	1 000 €	1 000 €	1 000 €	Accueil, aide et information des familles de détenus en attente de parler à la maison d'arrêt de Luynes
9239	Accueil Information de Tous les Etrangers (AITE)	6 810 €	6 810 €	6 810 €	Gestion et animation de la structure d'accueil, d'information, d'orientation et d'assistance aux personnes étrangères ou d'origine étrangère pour leurs démarches administratives
84527	SOS AMITIES PAYS D'AIX	1 500 €	1 500 €	1 500 €	Aide 24/24, du 01 janvier au 31 décembre, par le téléphone ou tout autre moyen permettant de respecter l'anonymat de la personne qui appelle, ainsi que de celle qui lui répond, au bénéfice des personnes confrontés, notamment, à la tentation du suicide

9216	Secours Catholique	0 €	2 500 €	2 500 €	Favoriser le rayonnement de la charité chrétienne en apportant toute aide morale et matérielle. Lutter contre toutes les exclusions
------	-----------------------	-----	---------	---------	--

Ces demandes ont été validées le 17 juin 2014.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** ces subventions de fonctionnement pour un montant de 26 350 € (vingt six mille trois cent cinquante).
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée sur la ligne budgétaire 92520 6574 1740 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-261 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX  
ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,  
R. MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)